

Compte-rendu du Conseil Municipal du 02/10/2020

Présents: Louis TOTY, Eric DOLLE, Sylvie CLAVEL, Louis MOSSER, Damien SPINOUE, Maryline AMBLARD, Jean-Louis DELMAS, Michèle RAOUX, Laetitia DUMAS, Jacques GARNIER, Jean-Yves JOUVE, Jacques MALBEC, Isabelle MOULIER, Dominique PEYTHIEU.

Absent: Loïc BORDERIE représenté par Sylvie CLAVEL

Secrétaire de séance: Sylvie CLAVEL

Aire de camping-car/toiture d'un logement des haras: Le montant total des travaux s'élève à 25658,50 € HT. Ce projet est financé à 80 %: 50 % du Conseil Régional dans le cadre du plan de relance et 30 % d'aide de l'état, soit un autofinancement de 5019,00 € HT. Le Conseil Municipal, à l'unanimité se prononce pour l'engagement des travaux.

Route de Chavaroche: La réfection de la voirie du lieu-dit «Chavaroche» aura lieu en deux tranches. Pour la 1ère tranche d'un montant de 71500,00 € HT, 3 subventions ont été acquises: 30000,00 € du SIDRE, 15000,00 € de DETR ET 9000,00 € au titre des amendes de police soit un autofinancement de 17500 € HT. Pour le financement de la 2ème tranche, soit 25000,00 € les demandes de subvention DETR 2021 et SIDRE sont en cours.

Travaux d'aménagement rue des acacias: Au cours des travaux d'assainissement de la rue des acacias il est envisagé d'enterrer les lignes électriques et téléphoniques, ce qui représente un coût supplémentaire d'environ 30000,00 € (montant approximatif après la réduction de 60 % de prise en charge par le syndicat d'électrification). Prochainement les commissions travaux et finances doivent se réunir pour élaborer un plan de financement du projet.

Aménagement du camping: Il est envisagé d'améliorer et de développer les capacités d'hébergement du camping municipal. Pour cela la commission tourisme va établir un projet de financement en collaboration avec la Région.

Devenir du bâtiment ancienne école: Dans le but de diminuer la consommation d'énergie, nous allons étudier d'autres possibilités de chauffage (électricité, gaz...).

Ancienne gendarmerie: Nous envisageons la vente du bâtiment ancienne gendarmerie situé route de Mauriac.

Ciné-club et boîtes à livres: Le 28 octobre à 16 heures aura lieu à la salle polyvalente l'inauguration du ciné-club et de l'installation de deux boîtes à livres dans le bourg. A cette occasion sera diffusé un film pour les enfants.

Mutualisation des services: Il va être signé une convention avec la commune de Valette dans le but d'échanger ponctuellement le matériel et les horaires de travail de nos employés communaux respectifs.

Voirie: Il va être proposé aux autres communes du Pays Gentiane de regrouper les appels d'offre pour les travaux de voirie.

Accord pour la vente des biens de section de Laurichesse: Mme Laetitia DUMAS étant concernée par le vote quitte l'assemblée. A l'unanimité le Conseil Municipal entérine les votes précédents afin que M.Le Maire soit en mesure de signer les actes notariés.

Location à l'Association la Remonte des terrains: A la demande de l'association La Remonte l'ensemble des terrains aux abords de la station des haras sera loué pour un montant de 400 € pour la

période allant du 15/07/2020 au 15/03/2020. Il est également demandé un entretien au printemps pour la remise en état des terrains.

Loyer cabinet médical: Un contrat de bail professionnel avec le médecin d'un montant 350 € va être effectif à partir du 01er novembre 2020. Les charges locatives (eau et EDF) seront à la charge du locataire.

Création d'un poste de cantinière: Suite à la réouverture de la restauration scolaire un poste de cantinière sous forme de contrat à durée déterminée renouvelable va être créé à partir du 01er novembre 2020 jusqu'au 04 juillet 2020.

Réunion publique: Dans le mois de janvier 2021 aura lieu une réunion publique afin de faire le bilan des actions en cours et de présenter les différents projets.

Travaux pistes de montagne: Des travaux sur les pistes de montagne vont être réalisés avec l'employé communal.

Achat de jeux de plein air: Il est prévu d'installer une balançoire à l'école dans le respect des normes en vigueur. Les anciennes structures avaient été retirées pour cause de non conformité et vétusté.

Pilones 4 G: Dans le but de couvrir une réception maximale sur la commune 2 pilones 4 G vont être installés.

Restructuration des emprunts: M.Le Maire expose le plan de restructuration des emprunts. Le taux d'intérêt est de 0,45 % sur 10 ans. L'annuité est de au lieu de .

Questions diverses:

-Mise en place de permanence des élus chaque samedi de 10h30 à 12h00.